

ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 25 MAI 2011

**Adoption de toutes les résolutions
Dividende de 0,70 €/action**

L'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire des Actionnaires de Séchilienne-Sidec s'est réunie ce jour, sous la présidence de Nordine Hachemi, Président-Directeur Général de la Société. Toutes les résolutions proposées ont été adoptées.

En particulier, le dividende proposé de 0,70 euro par action a été approuvé. Il sera mis en paiement le 7 juillet prochain.

L'Assemblée Générale a par ailleurs renouvelé pour une période de quatre ans les mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick de Giovanni et Claude Rosevègue. Elle a également approuvé la nomination en qualité d'administrateur de Madame Myriam Maestroni pour une durée de quatre ans.

Les résultats complets des votes des résolutions seront disponibles sur le site Internet www.sechilienne.com dans les prochains jours.

A propos de Séchilienne-Sidec (www.sechilienne-sidec.com) : Depuis 25 ans Séchilienne-Sidec est un groupe indépendant spécialisé dans la production d'électricité au travers de centrales de moyenne puissance charbon/biomasse, photovoltaïques et éoliennes. Grace à sa technicité, à son expérience en gestion de projets et à la qualité de ses équipes d'ingénieurs, le groupe gère toutes les étapes du cycle de vie des centrales : conception, financement, construction et exploitation, partout dans le monde et, notamment, dans des environnements complexes. ISIN : FR0000060402 – SECH)